



Belle année 2025



BRÈVES

À LA UNE



La Gazette « Inclusif » continue en 2025

Après son lancement en 2024 dans le cadre des Jeux de Paris, la Gazette se poursuit maintenant sur d'autres thématiques. Rendez-vous pour **deux numéros par an**, le prochain au mois de février autour de la loi handicap de 2005.



X (Twitter) c'est fini !

Conformément aux valeurs qui nous animent depuis 1962, et à notre combat pour une société inclusive et pour le vivre-ensemble, la Fédération APAJH **arrête toute publication sur X**. L'actualité continue sur Facebook, Instagram, LinkedIn, Youtube et apajh.org !

20

c'est le nombre d'années depuis la promulgation de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Meilleurs vœux

« Avant tout, j'adresse mes meilleurs vœux à chacune et chacun d'entre vous, et à tous ceux que vous aimez. Que 2025 soit synonyme de santé et d'épanouissement autant sur le plan professionnel que personnel.

Il est important pour moi de faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler.

Une année qui n'a pas été simple, et qui s'est achevée avec une catastrophe naturelle qui a causé d'immenses dégâts matériels à Mayotte où tout est à reconstruire.

Ma priorité, et celle de l'ensemble de la direction générale, a été de prendre contact avec nos collaborateurs et les personnes accompagnées sur place afin qu'ils puissent nous faire part de leur état de santé et de leurs besoins. Le contact n'a pas été rompu grâce à la mobilisation de nombreux collaborateurs et je les remercie, ainsi que tous ceux qui ont participé à un élan de solidarité sans pareil.

La reconstruction sera longue, mais ensemble, nous relèverons les défis en 2025.

Nous pouvons citer aussi quelques exemples de réussites : reconnaissance des pouvoirs publics à tous les niveaux, développement de nos activités, levée du moratoire ESAT, validation de notre nouvelle organisation avec l'adoption de Cap ORGA...

A présent, je veux me concentrer sur 2025 et sur deux chantiers prioritaires : la mise en œuvre opérationnelle de Cap organisation en synergie avec le Projet associatif, et la thématique de la RSE après un beau séminaire des directeurs sur ce sujet qui a dessiné une démarche qui nous reste à structurer, aux niveaux national et territorial, et à décliner sur le terrain.

Je vous l'avais dit l'année dernière, et je le réaffirme : je suis fier d'être le Directeur Général de la Fédération APAJH et je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour œuvrer au quotidien auprès des personnes en situation de handicap. »

Jean-Christian Sovrano
Directeur Général



Jean-Louis GARCIA
Président de la Fédération APAJH

Découvrez en vidéo les vœux de Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH



FOCUS

Mayotte

Reconstruire après le désastre



Le 14 décembre dernier, le cyclone Chido a durement touché l'archipel de Mayotte. Une catastrophe naturelle qui a causé des victimes et des dommages matériels majeurs dans un contexte déjà complexe.

Ce sont près de **200 collaborateurs APAJH qui accompagnent près de 500 personnes en situation de handicap** et leurs familles sur l'archipel. Une cellule de crise a permis de coordonner rapidement la prise de contact avec les équipes sur place. Une cellule d'appel téléphonique pour les personnes accompagnées et leurs familles a été mise en place ainsi qu'une boîte mail dédiée aux professionnels de l'APAJH à Mayotte : reconstructionmayotte@apajh.asso.fr

Mi-janvier, tous les salariés avaient donné signe de vie. Quelques jours après le cyclone, plusieurs professionnels ont pu reprendre les visites à domicile et faire vivre un véritable élan de solidarité tout en œuvrant à la remise en l'état de leurs

propres logements et à la mise en sécurité de leurs familles.

Face aux souhaits des militants, des salariés, des instances représentatives du personnel et d'associations du ou hors réseau APAJH d'exprimer leur solidarité aux collaborateurs mahorais, une cagnotte interne à la Fédération a réuni à cette date plus de 110 000 € pour contribuer à la reconstruction et restera ouverte jusqu'au 28 février. ■

Vous pouvez faire un don si vous le souhaitez ▶



Nos questions à...

Mélanie Bourjal,
Directrice adjointe
de la Fédération APAJH

Quel est le bilan actuel de la situation sur place ?

Les salariés ont pu donner signe de vie directement par mail ou sms, ou en informer leurs collègues, ce qui est déjà une très bonne nouvelle. Beaucoup ont, d'initiative, rendu visite aux personnes accompagnées afin de leur venir en aide. L'activité a repris en mode dégradé dès le 8 janvier pour l'ensemble des collaborateurs, malgré les dégâts importants sur la plupart des sites (aucun n'a été complètement détruit). La situation est particulièrement compliquée au sein des locaux de l'entreprise adaptée où en plus de la toiture qui s'est envolée, un cambriolage d'appareils et de fournitures a eu lieu. Comme plusieurs de nos locaux, l'entreprise n'avait toujours pas d'eau ni d'électricité un mois après le cyclone. Deux commandes de produits de première nécessité ont rapidement été envoyées depuis la métropole (nourriture, produits d'hygiène, nécessaire pour les bébés), mais l'une d'elle a été réquisitionnée et distribuée à la population par la Préfecture. La liste des besoins restants sera transmise au siège pour une prochaine commande qui devrait pouvoir être envoyée par avion avec notamment des outils pour la remise en état des locaux, des matériels pour répondre aux besoins des enfants de la lune et des pastilles pour assainir l'eau. Afin d'éviter une nouvelle réquisition, nous privilégierons pour les collaborateurs, l'attribution de bons alimentaires.

Comment continuer l'accompagnement en attendant ?

Les visites à domicile se poursuivent par secteur avec distribution de vêtements obtenus sur place via des dons de partenaires locaux. Les salariés ont été relocalisés pour pouvoir travailler quand leurs locaux n'étaient pas en état. Un soutien psychologique se met en place avec des interventions physiques, en visio ou téléphoniques de psychologues de Mayotte et d'Ile-de-France formés à ces situations critiques. Les IME ont rouvert, mais certains ne peuvent accueillir les enfants qu'en demi-jauge.

Quels sont les projets pour la Fédération APAJH à Mayotte ?

Plusieurs projets sont à mettre en oeuvre, en parallèle de la reconstruction indispensable suite au cyclone. La montée en charge de l'Entreprise adaptée et du SSIAD *, ou la sécurisation financière de dispositifs existants en font partie. Par ailleurs, fin 2024, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental de Mayotte ont autorisé la création par l'APAJH d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) de 40 places pour le bassin de santé du grand Mamoudzou, et d'une résidence autonomie de 20 places à Mamoudzou pour accompagner les personnes en situation de handicap avançant en âge. Pour l'accompagnement dans l'emploi ce sont 50 places d'ESAT qui vont voir le jour, réparties sur 5 sites au coeur des 5 bassins de santé de l'île. Enfin, nous avons déposé une demande de

financement pour 8 places d'IMPro courant janvier. Des opportunités de postes donc pour des professionnels aux expertises multiples et une réelle priorisation de ces chantiers, au même titre que celui relatif à la reconstruction de Mayotte. ■

* Service de Soins Infirmiers A Domicile



ÇA SE PASSE À L'APAJH

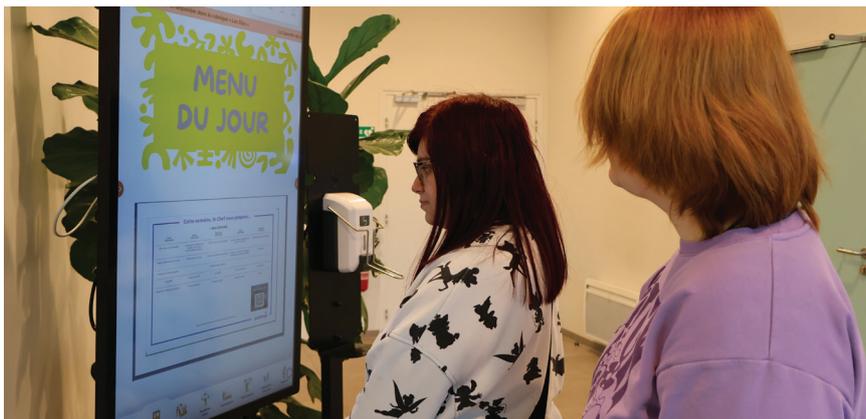
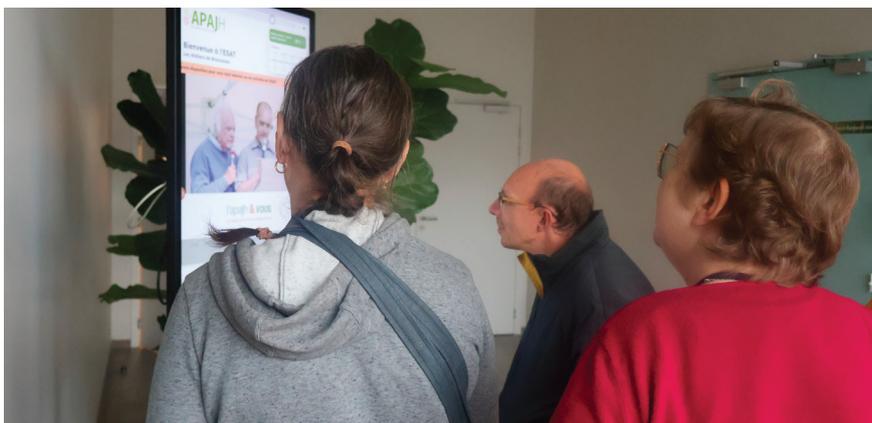
ESAT Les Ateliers de Braconnac

Un nouvel écran d'information interactif pour un accès centralisé et participatif à l'information

L'ESAT Les Ateliers de Braconnac s'équipe d'un nouvel outil au service de tous : un **écran d'information interactif**, conçu en collaboration avec un groupe de travail composé de personnes accompagnées, des professionnels et d'une société spécialisée dans le web. Ce projet collectif a permis de créer une interface accessible, simple d'utilisation, adaptée aux besoins de tous.

Grâce à cet écran, l'information est désormais centralisée, lisible et régulièrement mise à jour. Les travailleurs peuvent y consulter l'info du jour, le menu de la cantine, les instances de représentation des travailleurs, les numéros utiles, ainsi que divers documents liés à la démarche qualité. La gazette de la plateforme y est également disponible.

Un des aspects innovants de cette interface est sa dimension **participative** : les travailleurs peuvent eux-mêmes alimenter certaines sections, favorisant ainsi le développement de nouvelles compétences numériques. Cet écran vise à offrir un accès clair et complet à l'information concernant la vie quotidienne de l'ESAT, tout en renforçant l'autonomie et la participation des travailleurs. ■





Ateliers « Attractivité des métiers »

Présentation des travaux au comité de direction

À fin de relever les défis liés à l'attractivité des métiers du secteur du médico-social, la direction des ressources humaines a lancé en septembre dernier une démarche de réflexion autour de l'attractivité des métiers, impulsée par la Direction Générale.

Pour amorcer le travail, trois thématiques avaient été sélectionnées : le marketing RH, l'intégration des collaborateurs et la cooptation. Après une première réunion le 9 septembre dernier, quatre mois de travail ont suivi durant lesquels les groupes de volontaires de diverses structures ont travaillé sur les différents sujets.

Le 8 janvier, les pilotes et co-pilotes des différents groupes ont présenté l'avancement et le résultat de leurs travaux au comité de direction.

Parmi les sujets travaillés dans les différents groupes :

• L'intégration des collaborateurs

- Définition de l'intégration
- Livret d'accueil, son annexe et dispositif de « référent d'intégration »
- Charte de bienvenue et méthodologie d'accueil
- Journée d'intégration

• Le marketing RH

- Bâtit un discours « marketing » selon nos valeurs, notre identité et notre cible
- Identifier les partenariats possibles et les supports à utiliser selon les cibles et médias

• La cooptation

- Guide de cooptation à destination des collaborateurs et formulaire de cooptation

Le travail collectif a été salué par le Codir. La prochaine étape est d'ajuster les éléments présentés, les compléter et les partager pour une utilisation sans modération. Différents ateliers seront lancés début 2025 afin de travailler sur d'autres thématiques relatives à l'attractivité des métiers. ■



En direct

- Directeur de la Publication
Jean-Christian Sovrano
- Rédaction
Jade Cattacin - Céline Diaz - Sira Dieye
Marylou Jahan - Nolwenn Jamont
- Maquette
Solen Ruaud

N'hésitez pas à nous adresser vos idées d'articles à : communication@apajh.asso.fr